

RAPPORT DU TRESORIER ANNEE 2022

Je vais vous donner les grandes lignes du fonctionnement des comptes bancaires et des finances du Comité régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2022.

Je ne vais pas changer grand-chose à mon rapport de l'année dernière.

Notre comptabilité est tenue selon le classique de la comptabilité associative.
L'ensemble des opérations de saisie des écritures comptables a été effectué par Carine Olry et Chloé Carlier.

Je vais m'autoriser quelques petits commentaires avant de laisser la parole à Patrick PERRIN notre commissaire aux comptes qui vous expliquera les chiffres bien mieux que je ne saurais le faire.

- Depuis toujours, l'essentiel des recettes du Comité régional provient des subventions, des licences, des inscriptions aux manifestations sportives et de l'activité du CRFCK. En 2022, nous avons un peu oublié le COVID et, nous avons pu nous retrouver. Ainsi, quelques actions projetées ont pu exister, nous sommes restés très studieux et de nombreuses rencontres, réunions se sont encore déroulées via le net. Nous avons ainsi pu participer à la diminution de l'empreinte Carbonne. Faute d'un nombre insuffisant de participants, le championnat de France de raft n'a toujours pas vu le jour. Cela reste dommage mais les équipes du comité régional ont trouvé d'autres actions pour le remplacer et ont déjà programmé de grandes choses pour les années à venir.
- Le secteur « formation professionnelle » avec le centre régional de formation fait toujours preuve d'une grande maîtrise en matière de gestion et de suivi budgétaire. La prise en main et la réorganisation des services par le nouveau directeur n'a pas impacté le fonctionnement du CRFCK. Le centre de formation reste une source de revenus importante pour le Comité régional de par l'activité qu'il génère. Par son savoir-faire, il participe à la mise en place des activités du comité : formations, stages d'athlètes, organisation d'évènements et de manifestations sportives, en complément des subventions qui nous sont allouées par le Conseil Régional Sud et par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

En 2022 nous enregistrons un résultat d'exploitation bénéficiaire de 27 080 euros

- River club poursuit son activité grâce à l'administration du camping,
- L'animation et la gestion du camping sont primordiales. Elles nous permettent d'avoir la maîtrise de l'animation globale du stade d'eau vive et de son accueil. Elles sont étroitement liées à l'organisation des manifestations sur le site de l'Argentière, le camping étant fréquenté par une grande majorité de kayakistes.
- Avec un chiffre d'affaire de 142 825 €, River Club annonce un résultat de 1950 €.

Le Commissaire aux comptes va maintenant pouvoir vous donner toutes les informations chiffrées nécessaires à la compréhension du bilan.

Celui-ci vous présentera comme d'accoutumée les deux situations :

- L'association Comité Régional
- L'EURL. RIVER CLUB dont le Comité Régional est l'unique actionnaire.

Il vous présentera également un schéma de répartition des activités entre le centre de formation et les activités associatives du Comité régional comme cela avait été demandé lors de la dernière AG. Cette présentation a été validée lors du dernier Comité directeur.

Dans la limite de mes compétences, j'ai fait de mon mieux pour remplir mon rôle et ma mission au sein du bureau du Comité régional, et je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé dans cette tâche.

Merci à tous pour votre attention.

Le trésorier
Alain JEANTET

